



**LES ASSOCIATIONS
A LA RÉUNION**

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

Septembre 2014

La vie associative et ses enjeux

Il est essentiel de bien connaître les contours du **secteur associatif de la région**.

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte **un lien social incomparable**. Il joue également **un rôle significatif sur le plan économique**.

Pour la septième année consécutive, **l'Association des Régions de France** et la **Caisse des Dépôts** soutiennent ce travail, souhaitant enrichir l'observation du secteur et le présenter sur www.avise.org.

Précieuses, notamment pour le réseau d'appui aux associations (en région et en département « *dispositif d'accompagnement au développement et à la consolidation des structures d'utilité sociale sur les territoires* »), ces informations ont vocation à la plus large communication dans la région. Elles sont aussi en libre-accès sur www.recherches-solidarites.org.

Une observation actualisée chaque année

Cette septième présentation se situe dans la continuité, selon des procédures et des modes d'observation strictement identiques, d'une année sur l'autre. Elle se place dans une perspective d'actualisation, et vise trois objectifs :

- Fournir **des éléments chiffrés actualisés**, concernant la vie associative régionale, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région**,
- Fournir aux chercheurs de la région des données qu'ils pourront analyser sous **un angle historique, sociologique ou encore socio-économique**.

Nos sources et nos coopérations

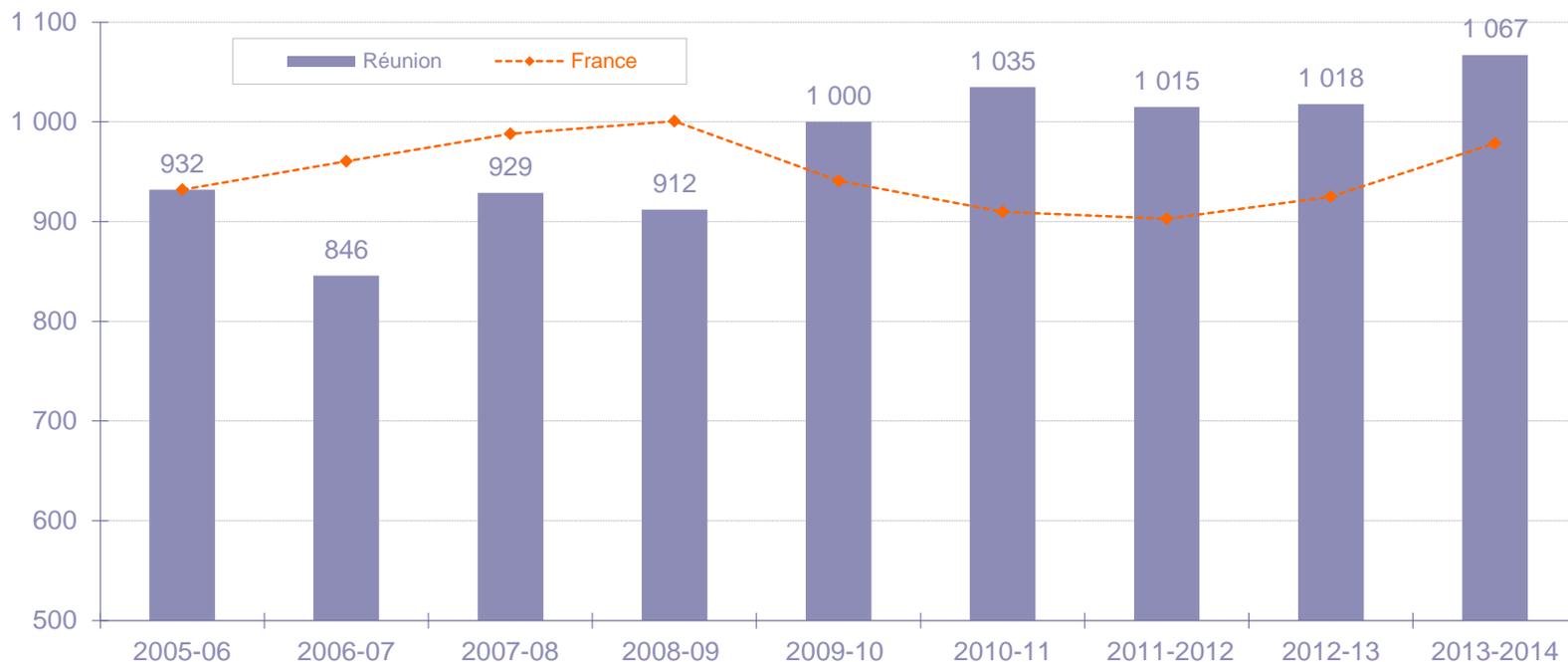
- Les services du **Journal Officiel**, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfetures d'Alsace-Moselle, pour le suivi régulier des **créations d'associations**,
- Les services du **ministère en charge des Sports et de la Vie associative** pour le suivi de l'évolution des clubs sportifs et une observation partagée du secteur,
- La Direction de la Statistique, des Etudes et de la Prévision (DISEP) de **l'ACOSS – URSSAF**, et la caisse centrale de la **Mutualité Sociale Agricole**, pour le bilan de **l'emploi associatif** et plus largement de l'économie sociale,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités, d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un **réseau de consultants** sur l'ensemble du territoire, dans les unions, fédérations et maisons d'associations, les services publics et les collectivités territoriales.



I - Créations d'associations :

bilan sur dix ans et analyse

Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. Ce suivi s'effectue selon l'année dite associative, de début septembre à fin août selon le rythme d'activité de bon nombre d'associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale, à partir de la même base pour l'année 2002 - 2003.

Le nombre de créations est resté relativement stable entre 2009-2010 et 2012-2013. Il a fortement augmenté au cours de la dernière année, rejoignant la tendance nationale.

L'objet des créations en région

Répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions
des associations créées au cours des quatre dernières années.

Inscriptions des créations par thème	Région (en %)	France (en %)
Culture	21,9	22,9
Sports, activités de plein air	14,7	16,2
Loisirs	11,4	13,2
Social	10,4	8,0
Santé	2,7	4,0
Education, formation	4,8	6,1
Economie	9,2	4,4
Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique	3,4	2,1
Environnement, cadre de vie	4,0	3,5
Autres ⁽¹⁾	17,5	19,6
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. ⁽¹⁾ Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Il se crée ici proportionnellement plus d'associations dans le secteur social, l'économie, l'aide à l'emploi et l'environnement.



II – L'emploi dans les associations : un enjeu économique et social

Près de 13 % du total de l'emploi privé

	Associations employeurs ⁽¹⁾	Nombre de salariés associatifs	Part au sein du secteur privé ⁽²⁾
Réunion	1469	17 877	12,9%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2013. Traitement R&S - (1) Il s'agit ici du nombre d'établissements - (2) Ce pourcentage indique la proportion que représentent ces emplois associatifs au sein du secteur privé (hors les trois fonctions publiques).

Parmi les employeurs on compte dans la région 44% d'associations comportant moins de 3 salariés et une vingtaine de plus de 100 salariés. La masse salariale du secteur associatif régional s'élevait à plus de 380 millions d'euros en 2013.

Par rapport à l'emploi privé, l'emploi associatif de la Réunion présente une proportion de salariés associatifs supérieure au repère national (12,9% contre 9,7%).

Répartition des emplois selon les secteurs

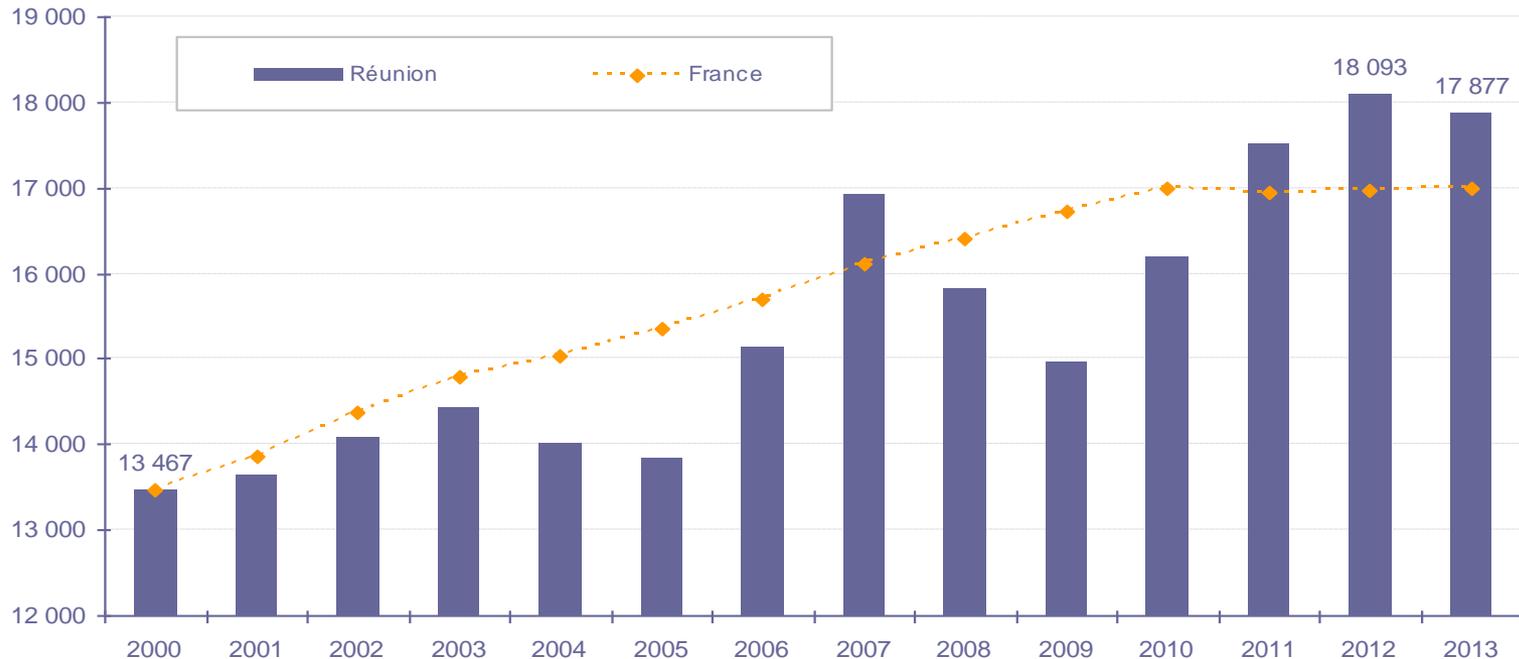
	Effectifs en région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Enseignement	1 367	7,6	12,1
Sport	830	4,6	4,3
Santé *	803	4,5	7,3
Social *	6 830	38,2	50,2
Loisirs	833	4,7	1,2
Culture	509	2,8	3,3
Autres activités ⁽¹⁾	2 602	14,6	11,2
Autres ⁽²⁾	4 105	23,0	10,4
Total	17 877	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2013. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Proportionnellement, il y a nettement plus d'emplois dans les loisirs, et moins dans les autres secteurs. Mais 23% sont affectés dans les activités *non classées ailleurs*. Il est donc difficile de qualifier la répartition sectorielle à la Réunion.

* **Bilan détaillé sur les associations sanitaires et sociales de la région sur www.recherches-solidarites.org**

Léger recul de l'emploi en 2013



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S – Lecture : Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Le secteur associatif a créé plus de 4 400 emplois depuis 2000. Autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire et ne pouvant généralement pas se délocaliser. Après une forte croissance de 2009 à 2012, le repli est soudain en 2013.



III – Combien d’associations et de bénévoles dans la région ?

Combien d'associations en activité aujourd'hui?

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Les travaux menés récemment montrent que l'on ne peut guère repérer beaucoup plus de 2 associations sur 3, le tiers restant menant une vie parfaitement discrète, entre ses membres et sans besoin de visibilité ou de soutien. Aussi, nous procédons par estimation prudente, à partir de cinq critères complémentaires*, actualisés et mesurés dans chaque département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport
- Les références partagées avec Fédération Asso1901

Pour une estimation nationale de l'ordre de 1.300.000 associations, la région pourrait comporter **entre 12 000 et 14 000 associations en activité.**

* A partir des travaux de R & S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes, dont les références contenues dans les bases qu'actualise *Fédération Asso1901*.

Combien de bénévoles aujourd'hui ?

R&S a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation du nombre d'associations en activité, et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête la plus récente (IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S).

En 2013, les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 12,5 millions (24% des Français pour 22% en 2010). En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne, inchangée depuis des années, de 13 à 14 bénévoles par association*.

- Sur cette base actualisée, on peut estimer entre 125.000 et 135.000, le nombre de bénévoles dans les associations de la région, en 2013.
- La dernière enquête IFOP révèle en revanche un changement radical depuis 2010, quant à la proportion de bénévoles intervenant régulièrement, au moins une fois par semaine. Elle est passée de 55% à 44%, ce qui conduit à une fourchette nettement révisée, et comprise entre 50.000 et 54.000 pour la région.

* Soit environ 18 millions « d'interventions bénévoles » à répartir entre 1,3 million d'associations.



IV – Où en sont les associations en France aujourd'hui ?

Etat des lieux extrait des publications de R&S en libre accès sur www.recherches-solidarites.org

Un suivi régulier du contexte national

Ce rapide état lieux s'appuie sur 3 sources désormais essentielles :

✓ Une enquête nationale auprès des responsables associatifs organisée chaque semestre par R&S. De décembre 2011 à mai 2014 : 6 vagues pour suivre le moral des dirigeants, leurs difficultés et leurs craintes, au fil des mois.

Dernière enquête auprès de 1812 responsables associatifs, entre le 22 mai et le 12 juin 2014. Echantillon structuré selon la méthode des quotas (secteur d'activité, budget de l'association, présence éventuelle et nombre de salariés.)

✓ Une enquête tous les trois ans auprès de l'ensemble des Français destinée à suivre l'évolution de leur comportement à l'égard du bénévolat et de la solidarité.

Enquête IFOP auprès de 2 130 personnes de 15 ans et plus, du 7 au 14 mars 2013. Echantillon structuré selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne de référence du ménage et région).

✓ Une enquête annuelle auprès des bénévoles, organisée par R&S

Dernière enquête auprès de 3464 bénévoles, entre le 25 mars et le 23 avril 2014. Echantillon structuré selon la méthode des quotas (genre, âge, intensité d'engagement, secteur d'activité et fonction exercée).

Comment se sont passés les derniers mois ?

Est jugée bonne ou très bonne :	Mai 2014	Déc. 2013	Mai 2013	Déc. 2012	Mai 2012	Déc. 2011
La situation financière	47%	60%	53%	57%	60%	61%
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité)	44%	48%	42%	46%	40%	44%
La situation générale de l'association (actions, missions...)	61%	67%	61%	69%	68%	65%

Sources : Enquêtes semestrielles d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S

Les trois indicateurs sont en nette baisse :

Côté **finances**, surtout, la moyenne générale est passée de 60% en mai 2012, à 53% en mai 2013 et à 47% en mai 2014. La situation est proportionnellement plus tendue dans les plus grandes associations, surtout si elles sont employeurs.

Cependant, malgré une situation du **bénévolat** plus tendue encore (44% de réponses positives), le **diagnostic général** demeure majoritairement positif (61%) : on fait face et on trouve des solutions...

Quel pronostic pour demain ?

	Mai 2014	Déc. 2013	Mai 2013	Déc. 2012	Mai 2012	Déc. 2011
La situation générale de l'association est pronostiquée bonne ou très bonne	50%	56%	50%	56%	51%	52%
L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité.	59%	61%	56%	60%	60%	-

Sources : Enquêtes semestrielles d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S

Face aux difficultés accrues, les responsables associatifs sont toujours autour de 50%, comme en mai 2012 et mai 2013, à envisager les prochains mois avec sérénité. Ceux qui dirigent les plus grandes associations sont les plus inquiets.

Ils sont près de 60%, sensiblement comme au cours des enquêtes précédentes, à envisager de nouveaux projets ou une extension de l'activité. Ce sont les plus petites associations qui affichent la plus grande prudence. En dépit de leurs inquiétudes, les plus grandes associations affichent des projets pour répondre à des besoins accrus.

Les principaux sujets d'inquiétude

<i>Plusieurs réponses possibles</i>	mai-14	déc-13	déc-12
La situation financière	56%	43%	42%
Les ressources humaines bénévoles	54%	54%	52%
L'évolution des politiques publiques	45%	33%	-
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	42%	43%	46%

Sources : Enquêtes semestrielles d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S

Parmi les principales difficultés rencontrées, **la situation financière est passée en tête (56%)**, devant les ressources humaines bénévoles, notamment dans les associations sans salarié. La question du renouvellement des dirigeants bénévoles vient renforcer les craintes exprimées à ce sujet.

L'évolution des politiques publiques, au plan national comme au plan territorial, préoccupe plus fortement les responsables associatifs : ils sont aujourd'hui 45% à mentionner ce sujet, contre seulement 33% en décembre 2013.

Les principales attentes

<i>Plusieurs réponses possibles</i>	Mai 2014	Tendances dominantes selon les critères
Des moyens financiers	52%	Sport – Loisirs - Employeurs
La reconnaissance du rôle citoyen et de l'utilité sociale de votre association	43%	Loisirs, jeunesse et éducation populaire
Une véritable coopération avec des collectivités partenaires	41%	Grandes associations
Des simplifications administratives	32%	Sport – Associations de taille moyenne
Un conventionnement pluriannuel avec les collectivités locales	29%	Grandes associations

Source : Enquête d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S. Mai 2014.

Pour répondre à leurs principaux sujets d'inquiétude, les responsables associatifs classent, sans surprise, en premier les moyens financiers.

Mais ils classent aussitôt après la notion de reconnaissance qui revêt de plus en plus d'importance à leurs yeux : reconnaissance de leur rôle citoyen et de leur utilité sociale, et reconnaissance se traduisant par une coopération renforcée avec les collectivités.

Le bénévolat dans les associations

- ✓ **Un Français sur quatre** est bénévole dans une association. Soit environ 12,5 millions de bénévoles associatifs et 18 millions d'interventions bénévoles (40% des bénévoles sont engagés dans plusieurs associations).
- ✓ Des différences, selon l'âge : **autour d'une moyenne de 24,6%**, seulement 16% chez les moins de 25 ans, 32% chez les 60-70 ans et 38% chez les plus de 70 ans.
- ✓ Des différences selon la formation : de **19%** chez ceux qui n'ont aucun diplôme, jusqu'à **33%** des diplômés de l'enseignement supérieur.
- ✓ Un Français sur quatre est bénévole dans une association, **mais seulement 10% sont présents chaque semaine (contre 12% en 2010)**. Ce constat se reflète dans la faible proportion (44%) des responsables associatifs satisfaits, au regard de la ressource humaine bénévole sur laquelle ils peuvent compter pour le fonctionnement de leurs associations.

Sources : enquête IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S et enquête auprès des responsables associatifs - mai 2014.

Les attentes nouvelles des bénévoles

- ✓ Des bénévoles plus sensibles aux notions d'épanouissement personnel, d'acquisition de compétences et de résultats.
- ✓ Des bénévoles avides de liberté, parfois jusqu'à préférer s'engager sur un mode informel, hors associations.
- ✓ Un peu moins « militants », plus intéressés par la notion de projet et par l'action.
- ✓ Plus curieux et moins attachés à une cause particulière, donc plus mobiles :
 - un parcours bénévole riche d'expériences successives
 - mais un turn over que les responsables associatifs doivent gérer

Sources : enquêtes R&S auprès des bénévoles

- Des attentes nouvelles qui imposent aux associations d'adapter leur organisation, le management de leurs équipes et parfois leur projet associatif.
- Des dimensions nouvelles à faire valoir dans le cadre de la grande cause nationale de l'année 2014 : *l'engagement associatif*.



IV – Relations entre associations et conseils régionaux

A partir d'une enquête spécifique préparée en coopération avec le comité d'experts de R&S, l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts.

Relations entre associations et conseils régionaux

Au printemps 2014, les responsables associatifs se sont prononcés :

- ✓ Environ 30% des associations ont des relations régulières avec leur conseil régional (un peu plus dans le secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire). Et 27%, des relations ponctuelles (un peu plus dans le sport).
- ✓ Environ 30% des responsables associatifs regrettent de ne pas avoir de relations avec le conseil régional, proportionnellement un peu plus dans le secteur de la culture. Des initiatives et des prises de contact pourraient donc être enregistrées dans les années qui viennent.
- ✓ Enfin, surtout parmi les plus petites associations, seulement un peu plus de 10% des responsables associatifs ne voient pas, pour le moment, d'intérêt particulier à instaurer des relations avec leur conseil régional.

Source : Enquête d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S. Mai 2014.

Les attentes des associations

Pour les responsables qui ont des relations avec leur conseil régional, les attentes portent, par ordre décroissant, sur :

- ✓ des aides financières,
- ✓ l'identification d'un agent ou d'un élu référent des associations,
- ✓ des simplifications administratives,
- ✓ une aide à la communication,
- ✓ des conseils personnalisés.

D'autres thèmes sont un peu moins souvent cités, tels que l'aide à la formation des bénévoles et le soutien à la recherche de nouveaux bénévoles.

Source : Enquête d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S. Mai 2014.

Qualité des relations et satisfactions

Parmi les responsables qui affichent des attentes vis-à-vis de leur conseil régional, sur chacun des sujets suivants, **la proportion de ceux qui se disent satisfaits** est :

- ✓ supérieure à 60% pour ce qui concerne l'aide financière, les conseils personnalisés et l'identification d'un agent référent.
- ✓ de l'ordre de 50% pour l'identification d'un référent élu, l'aide à la communication et l'aide pour la formation des bénévoles.

Cette proportion est inférieure à 50% pour :

- ✓ les simplifications administratives, surtout dans le secteur sanitaire et social et corollairement dans les plus grandes associations,
- ✓ l'aide à l'innovation et à l'expérimentation,
- ✓ l'aide à la recherche de nouveaux bénévoles.

Source : Enquête d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S. Mai 2014.

L'opinion dans les associations employeurs

- ✓ **L'aide à l'emploi** est satisfaite dans une proportion de l'ordre de 60% de ceux qui se sentent concernés. La satisfaction est un peu plus forte dans les secteurs du sport, des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire et d'une manière corollaire dans les associations moyennes (entre 3 et 20 salariés).
- ✓ **L'aide à la formation pour les salariés** recueille nettement moins de satisfaction (un peu moins de 50%) parmi les répondants qui sont en attente sur le sujet, avec :
 - une exception positive dans le secteur des loisirs, de la jeunesse et de l'éducation populaire
 - un résultat sensiblement inférieur parmi les responsables des petits employeurs (un ou deux salariés) : des employeurs moins sensibilisés au sujet de la formation que dans les plus grandes structures ? Des salariés moins disponibles ?

Source : Enquête d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S. Mai 2014.



Pour en savoir plus...

Partenariat renouvelé et continuité

Recherches & Solidarités remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour la confiance qu'elles lui témoignent régulièrement.

Ces modules régionaux sont effectivement réalisés pour la septième année consécutive. Ils permettent une observation dans la durée, précieuse pour les acteurs associatifs et les décideurs des Conseils Régionaux.

Les services déconcentrés de l'Etat y trouvent aussi les informations actualisées et détaillées qui leur permettent d'ajuster leurs stratégies de soutien.

Ce suivi régulier d'un tissu associatif vivant, varié et dynamique, permet en effet de prendre en compte ses caractéristiques et ses mutations, afin d'en tirer les conséquences utiles pour un accompagnement bien adapté.

Les autres travaux disponibles

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org :

- Sur sa page *Panoramas régionaux* :

Repères et chiffres clés sur les associations, Les associations sanitaires et sociales et *Le dernier bilan de l'emploi d'économie sociale* réalisés en partenariat avec l'ARF et la Caisse des Dépôts, pour les 26 régions.

- Sur sa page *Panoramas départementaux* :

Les chiffres clés pour **l'ensemble des départements** et pour les deux-tiers d'entre eux, panorama complet réalisé dans le cadre d'un partenariat.

Pour en savoir plus : cecile.bazin@recherches-solidarites.org

Annexe 1 : les secteurs d'activité au regard des créations

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 3 : les secteurs d'activités au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, <i>autres activités pour la santé humaine</i>
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.